

Domaine : Sciences humaines et sociales Mention : Didactique des langues Spécialité : Illettrisme, interculturalité et FLE/FLS – Professionnelle et recherche

RNCP21256 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	125
Code(s) ROME	K2101, K1801, K2401, K2108, K1404
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère de l'Enseignement Supérieur

Université Paris Descartes - Paris 5

<http://www.univ-paris5.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Enseignement – Formation Continue - Recherche

1. Approfondir les connaissances générales du public sur le français, le langage en général et les autres systèmes de signes. En linguistique : description du français à différents niveaux (syntaxique, phonique, textuel etc. et description des pratiques de communication. En sémiologie : analyse d'images, de stéréotypes, réflexion sur les pédagogies possibles de l'image, communication non verbale (interaction, corps et enseignement, réflexion sur les applications pédagogiques du non verbal en FLE).

2. En didactique, d'un point de vue général : politiques linguistiques éducatives, apprentissage et enseignement en milieu scolaire et non-scolaire, enseignement de l'écriture aux adultes peu scolarisés (littéracie et numéracie), enseignement des langues et nouvelles technologies. En didactique toujours, mais dans la perspective plus spécifique de l'enseignement du français aux étrangers : enseignement de la grammaire et du lexique, correction phonétique, pratiques de l'écrit et de l'oral, français de spécialité et français professionnel.

Dans le domaine de l'acquisition et de la pratique d'une langue étrangère : analyse linguistique de l'apprentissage et de l'acquisition, apprentissages formels et non formels (par les usages du numérique notamment)

En anthropologie culturelle : la composante culturelle dans la didactique du FLE, langues et identités, études des représentations, images culturelles et communication non-verbale.

3. Construction des compétences :

Analyse des situations d'apprentissage et des situations de classe, évaluation des besoins et des difficultés des apprenants. Construction et mise en œuvre de programmes pédagogiques fondés sur une progression pertinente. Adaptation des stratégies pédagogiques aux diverses situations rencontrées, fondée sur la connaissance des institutions où se situe l'intervention pédagogique, des méthodes et des manuels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les étudiants en possession de ce master doivent être capables d'enseigner le français oral et écrit à tous les niveaux, à des enfants aussi bien qu'à des adultes, et qu'il s'agisse du français général ou du français de spécialité. Ils peuvent aussi exercer une activité de conseillers pédagogiques et d'encadrement de formateurs. Ils peuvent intervenir en milieu scolaire comme en organisme de formation, à l'étranger ou en France (dans la perspective du français langue seconde ou du français langue de scolarisation).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur de la recherche publique et de l'enseignement supérieur (avec poursuite d'études en doctorat)

Secteur de l'enseignement du français langue étrangère, au niveau national et international (soit dans le cadre d'un détachement par le Ministère des Affaires Etrangères pour les titulaires de l'éducation nationale, soit dans le cadre de recrutements locaux à l'étranger ou en France dans des organismes de formation ou dans des écoles de langues)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Secteur de la formation : Conseil pédagogique, encadrement et formation de formateurs.

Secteur de l'édition papier et/ou numérique : conception de matériel pédagogique

Secteur de l'administration : Chargé de mission aux politiques de la ville, de l'intégration, etc.

Secteur des relations internationales et services culturels : Coopération linguistique et éducative

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 355 €
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 533
Jugés difficiles à recruter	28 %
Emplois saisonniers	10 %
Familles professionnelles (FAP)	L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, VAE

Universitaires et professionnels

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/10/2019

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/21256/>